

*Communiqué***TRANSPORT AERIEN****Contre la Privatisation d'ADP :*****Plus d'1 million de soutiens !***

Le 22 Janvier 2020 le Conseil Constitutionnel a publié un communiqué sur le nombre de soutiens comptabilisés dans le cadre du projet de référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'ADP. Depuis le 13 juin 2019 et le lancement de la procédure, plus d'1 millions de citoyens ont franchi les obstacles pour demander la tenue d'un référendum contre le projet de privatisation !

Merci à celles et ceux qui ont d'ores et déjà formalisé leur opposition à ce projet du gouvernement ! Nous avons jusqu'au 13 Mars 2020 pour atteindre les 4,7 millions de signataires !

Pour rappel, vous trouverez à l'adresse internet suivante un lien vous permettant de vous prononcer en faveur de la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris : www.referendum.interieur.gouv.fr

Vous pouvez également déposer votre soutien directement dans plus de 2 000 communes ou dans les consulats.

Ce projet de privatisation voulu par le gouvernement, s'inscrit dans la poursuite des privatisations de ces dernières décennies !

La disparition programmée des services publics doit prendre fin. Tous ensemble opposons-nous à la vente des « bijoux de famille » !

En conséquence, la FEETS-FO appelle toutes les travailleuses et les travailleurs à apporter leur soutien au projet de référendum ! Empêchons la privatisation d'ADP !

SIGNEZ ET FAITES SIGNER !**CHAQUE SIGNATURE COMPTE !**

Paris, le 3 février 2020

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81